



PAWEŁ MATYASZEWSKI

Université catholique de Lublin Jean-Paul II

 <https://orcid.org/0000-0001-6214-6871>

« Ci-gît, enfin, un tyran ! », ou une épitaphe en tant que prophétie dans les *Apologues modernes* de Sylvain Maréchal (1789)

“Here rests, at last, a tyrant” – an epitaph as the prophecy in Sylvain Maréchal’s *Apologues modernes* (1789)

ABSTRACT: The purpose of this essay is to analyse a forgotten work by Sylvain Maréchal, a French political writer of the Enlightenment. Written on the eve of the French Revolution, his *Apologues modernes* heavily criticize the socio-political system of the French monarchy of Louis XVI. The analysis of his work proves that the author does not limit himself to criticising the situation before 1789, but he clearly predicts events of the forthcoming revolution and the resulting change. One could say that, like a true prophet, he foresees the end of the monarchy as such and proclaims the arrival of a new social and political order, a universal republic, not only in France, but in Europe in general.

KEY WORDS: Sylvain Maréchal, *Apologues modernes*, French Revolution, Republic versus Monarchy

Quand on rappelle les écrits de Sylvain Maréchal (1750–1803) d’avant la Révolution, on a plutôt tendance à n’en mentionner qu’un titre, voire à réduire son œuvre au seul *Almanach des honnêtes gens* de 1788 (Matyaszewski, 2020b). Sans doute, il s’agit d’un ouvrage révélateur où, par l’idée de substituer aux noms des saints et des patrons de l’Église catholique ceux des hommes « honnêtes » (bienfaiteurs de la civilisation humaine, anciens et contemporains, philosophes, artistes, savants, littéraires, hommes politiques, bref de nouveaux modèles de valeurs à imiter), l’auteur peut être considéré, d’ailleurs avec beaucoup de justesse, comme précurseur du calendrier révolutionnaire de 1793 (Dommanget, 1938). Néanmoins, l’almanach de Maréchal, tout prophétique soit-il, ne devrait pourtant pas éclipser ses autres textes d’avant 1789 qui, tous, méritent également une

attention particulière. Il faudrait rappeler non seulement ses premiers recueils de poésie plutôt légère, de style pastoral, tels *Bergeries* (1770) ou *Chansons anacréontiques du Berger Sylvain* (1788), mais aussi des poèmes philosophiques, comme *Le Tombeau de J.-J. Rousseau* (1779) ou *Fragments d'un poème moral sur Dieu* (1781), où il dévoile des idées athées et républicaines. Ses *Costumes civils actuels de tous les peuples connus* (1788) et ses *Tableaux de la Fable* (1788), sous prétexte de décrire les mœurs des peuples anciens ou la mythologie antique, offrent une sorte de manifeste communiste ; l'auteur y suggère ouvertement, en utopiste, le modèle d'une communauté agraire, où les biens sont partagés par tous et l'égalité sociale et politique reste assurée (Skrzypek, 1973 : 121–122).

Exactement à la même époque, juste à la veille de la Révolution, Sylvain Maréchal a rédigé encore un autre ouvrage important dont on parle décidément moins que de son fameux almanach de 1788. Il s'agit de ses *Apologues modernes à l'usage du dauphin. Premières leçons du fils aîné d'un roi*, texte publié à Bruxelles, dépourvu non seulement du nom de l'éditeur, mais aussi de celui de l'auteur. Ce dernier se cache derrière la personne énigmatique et anonyme d'« un député présomptif aux futurs États-Généraux »¹. Quant à la date de la publication, sur le frontispice figure celle de 1788, tandis que la page de titre est datée de 1789. On peut en déduire que le texte, commencé encore en 1788, a été achevé et publié dans les premiers mois de l'année suivante, ce qui paraît prouver l'allusion faite aux États-Généraux, convoqués par Louis XVI le 5 mai 1789, mais préparés beaucoup plus tôt, dès août 1788². L'anonymat de l'auteur semble s'expliquer aisément par les persécutions judiciaires sérieuses dont il est devenu victime après la publication de son *Almanach des honnêtes gens*, l'ouvrage étant condamné par le Parlement de Paris, selon l'usage de l'époque, à être lacéré et brûlé, tandis que Sylvain Maréchal a été incarcéré entre janvier et avril 1788 à la prison Saint-Lazare à Paris (Matyaszewski, 2020b : 106–108). Depuis, il a préféré faire paraître ses textes sous l'anonymat, du moins jusqu'à la Révolution qui allait bientôt faire de lui l'un de ses militants les plus farouches.

Avant d'aborder la question du message philosophique et politique des *Apologues modernes*, il serait intéressant de s'arrêter brièvement sur la forme littéraire de l'ouvrage. Ce dernier, à l'exemple du *Décameron* de Boccace, se compose de

¹ L'auteur ne laisse-t-il pourtant pas sa signature dans l'apologue XCVIII, intitulé : *Le roi-berger, conte pastoral, par le Berger Sylvain*, où le nom idyllique de l'auteur renvoie directement au pseudonyme dont Maréchal se sert souvent dans ses ouvrages poétiques d'avant 1789 ?

² Cette hypothèse semble d'ailleurs se confirmer pleinement dans la première édition du *Jugement dernier des rois*, la seule pièce de théâtre de Sylvain Maréchal, publiée en 1793 pendant la Terreur. On peut y lire un bref éclaircissement, fait soit de la main de l'éditeur soit par l'auteur lui-même : « L'idée de cette pièce est prise dans l'apologue suivant, faisant partie des *Leçons du fils aîné d'un roi*, ouvrage philosophique du même auteur, publié au commencement de 1789 et mis à l'index par la police ». Cf. S. Maréchal, *Jugement dernier des rois*, Paris, 1793, p. II. La note fait allusion à l'apologue XXVIII, intitulé : *Vision. L'île déserte*, dont il sera encore question dans la suite de la présente étude.

cent apologues, appelés ici leçons, chacun portant un titre autonome distinct. Leur longueur, toute variable soit-elle, ne dépasse pas en général, à quelques exceptions près, la dimension de deux pages, parfois se laissant facilement réduire à quelques phrases à peine. Le recours à la forme brève n'est point fortuit chez Maréchal, mais résulte de la fonction pratique bien précise qu'il assigne à son texte. Il s'agit de se servir d'un court récit narratif amusant et ironique où, sous forme de petits contes à la fois agréables à lire et faciles à saisir, il tient à proposer une série d'observations politiques, sociales et philosophiques instructives. Par là, il recourt à la règle classique de « placere et docere », tellement répandue chez des auteurs tels que La Fontaine, Perrault ou Fénelon. Dans son cas, il s'agit sans doute moins de fables au sens propre du terme que de contes, petites histoires argumentatives à visée démonstrative et à portée philosophique, ce que l'on rencontre surtout à l'époque des Lumières chez Voltaire ou Diderot. Comme chez ces derniers, l'objectif de Sylvain Maréchal est moins la mission d'un moraliste à l'exemple d'un La Bruyère que celle d'un auteur politique qui tient à dénoncer les défauts de la monarchie française, jusqu'à critiquer ou même remettre en cause, en vrai républicain, les valeurs de la royauté même. Au postulat littéraire classique de « plaire et instruire », il ajoute décidément l'impératif politique révolutionnaire de « accuser et changer ».

C'est pour cela que le titre et le sous-titre de l'ouvrage ne devraient tromper personne. Au premier abord, on serait effectivement prêt à croire qu'il s'agit d'un recueil d'apologues qui, rédigés pour un dauphin, héritier présomptif de la couronne, auraient à lui servir de premières leçons de sagesse morale et politique. L'allusion au *Télémaque* de Fénelon, tant à sa fonction instructive et didactique d'un ouvrage d'apprentissage qu'à la personne d'un élève royal, son destinataire direct, est ici plus qu'évidente. Néanmoins, bien qu'il partage sans doute plusieurs opinions de Fénelon, lesquelles, il ne faut pas l'oublier, ont coûté à l'auteur du *Télémaque*, vers la fin du XVII^e siècle, d'abord sa disgrâce et, ensuite, son bannissement de la cour de Louis XIV, Sylvain Maréchal n'entre pourtant pas dans un rôle de précepteur royal, ni à distance ni en théorie. Contrairement à ce que pourrait suggérer le titre de son ouvrage, il ne pense pas à la personne du dauphin concret qu'est à cette époque le fils aîné de Louis XVI, Louis-Joseph-Xavier-François de France, ni encore moins à l'idée de lui offrir des leçons de morale et de politique. Ces dernières, le titre ne servant plutôt qu'à embellir son texte et, peut-être, aussi à duper la censure³, Sylvain Maréchal les adresse,

³ Le fait que les *Apologues modernes* ont été mis à l'index par la police (voir la note 2 du présent article) prouve non seulement que la censure ne s'est pas laissé duper, mais que l'ouvrage, publié à Bruxelles, s'est assez vite trouvé en France. D'un côté, cette vitesse témoignerait de la facilité avec laquelle les livres interdits circulaient à cette époque-là sur le territoire de la monarchie française, ce que l'on sait beaucoup mieux depuis le remarquable ouvrage de Robert Darnton *The Literary Underground of the Old Regime* (1982). De l'autre, pourrait-on en conclure que le lieu d'édition des *Apologues modernes* soit fictif et que l'ouvrage ait paru illégalement

de propos délibéré, à tous les lecteurs de son texte, voire à tous les sujets de la monarchie française. C'est vers eux qu'il dirige son message en vue de les éclairer et de les inviter à réfléchir par eux-mêmes, car l'opinion qu'aurait pu en tirer un monarque ne l'intéresse tout simplement pas. Il semble le dire implicitement à l'aide d'une remarque acerbe, mise en exergue sur la page de titre de son ouvrage : « Aux femmes et aux rois, il faut parler par apologues ». L'ironie, pour ne pas dire la méchanceté de cette maxime est claire, car elle vise, par son ton moqueur, à mettre en doute les capacités intellectuelles de celles et de ceux qui en sont l'objet. Or, son sens devient encore plus compréhensible quand on se rappelle que, sa vie durant, Sylvain Maréchal réduit, en misogyne, à l'instar d'un Jean-Jacques Rousseau, l'éducation de la femme à l'espace étroit de la domesticité, en s'opposant fermement à toute instruction féminine solide qu'il trouve à la fois inutile et dangereuse⁴. Si, selon lui, instruire un monarque est sans doute une mesure désirable en soi, il s'agit pourtant, dans le cas concret de la monarchie française de Louis XVI, d'un acte d'apprentissage inutile, pour ne pas dire trop tardif en 1789. Maintenant, à la veille de la Révolution, il n'est plus ni temps, ni question de présenter au roi des leçons de morale et de politique, celui-ci n'ayant, dès lors, qu'à obéir à ce qu'elles lui dévoilent et imposent.

Ce qui éloigne Maréchal encore plus de Fénelon⁵, c'est aussi le fait que, contrairement au *Télémaque* et au monde de la mythologie antique, où est située l'action de cet ouvrage de l'âge classique, l'auteur des *Apologues modernes* propose à son lecteur un univers fictif complètement imprécis et indéterminé. À vrai dire, il est tout à fait impossible d'identifier l'espace géographique présenté à travers tous les apologues ; ils se passent à la fois « partout et nulle part », l'auteur n'en donne jamais de détails topographiques précis⁶. En cela, il fait penser très fort au procédé littéraire que l'on rencontre dans un conte traditionnel, où le monde servant de cadre géographique reste le plus souvent fictif

non à Bruxelles, mais chez un éditeur parisien anonyme ? Hypothèse impossible ni à prouver ni à exclure aujourd'hui.

⁴ Cf. Sylvain Maréchal, *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*, Paris, an IX (1801).

⁵ Il faut remarquer que l'allusion que Maréchal fait clairement à Fénelon, malgré toutes les différences littéraires qui séparent leurs ouvrages, est surtout un hommage qu'il rend volontairement à l'auteur du *Télémaque*. Dans son *Almanach des honnêtes gens*, où il répertorie tous les grands hommes de la civilisation humaine, le nom de Fénelon apparaît même deux fois, aussi bien à la date de sa naissance (le 6 août) qu'à celle de sa mort (le 7 janvier). Il s'agit d'un procédé honorifique exceptionnel dont Maréchal se sert parfois dans son calendrier pour mettre encore mieux en valeur la personne d'un « honnête homme », pour ne pas dire afin de doubler son importance.

⁶ Rares sont les exemples où apparaissent les noms de lieux concrets : ne sont mentionnés que ceux de Siam, de Pégu et d'Ava (leçon XXXV), ainsi que celui de Babylon (leçon LXXIX), mais ils semblent plutôt jouer le même rôle d'embellissement oriental que l'on rencontre dans les contes philosophiques de Voltaire.

et indéfinissable. Sans doute, chez lui aussi, il s'agit d'exprimer la même valeur fonctionnelle de cette imprécision, selon laquelle effacer toute trace identificatoire contribue à rendre le message plus universel. Néanmoins, comme cela se passe aussi fréquemment dans la littérature de l'époque des Lumières où, à l'aide d'une apparence universalisante, l'auteur fait allusion à un pays concret, il est sûr que c'est la France de Louis XVI qui est ici la cible de Sylvain Maréchal. On comprend que derrière « la capitale d'un grand empire », motif topographique qui se répète souvent dans son ouvrage comme un lieu presque privilégié de ses apologues, on voit la ville de Paris, l'encadrement géographique indécis et vague ne sachant que voiler à peine les intentions de l'auteur de la rendre l'objet principal et unique de son ouvrage⁷. Il s'agit d'un masque littéraire embellissant la vérité qui reste pourtant claire et explicite. Le lecteur ne s'y laisse pas prendre, et encore moins au temps fictif des apologues qui, dans presque chaque leçon, commencent par la même formule « en ce temps-là », comme si leur action s'était déjà passée et que toutes les histoires décrites aient eu lieu auparavant. Le temps rétrospectif du récit est trompeur, car l'ouvrage de Sylvain Maréchal est ancré dans le réel et concerne aussi bien « ici » que « maintenant », son véritable contexte spatial et temporel étant décidément celui de la monarchie française à la veille de 1789.

Mis ensemble sous le même titre de leçons, les apologues ne représentent pourtant pas un tout cohérent, et cela non seulement à cause de leur longueur faible mais variable, ce dont il a été question plus haut. Décidément, il s'agit d'un recueil de contes tout à fait indépendants les uns des autres, dépourvus de tout lien narratif consécutif, sans aucune suite logique de l'action. Chaque leçon constitue un récit autonome qui ne résulte nullement du précédent et n'annonce guère le suivant. De plus, comme dans les contes philosophiques d'un Voltaire, la majorité des apologues sont racontés à la troisième personne, mais l'auteur fait parfois intervenir le « je » d'un autre narrateur qui relate une histoire de son propre point de vue. Mieux encore, tout en proposant un conte comme dessein privilégié de son ouvrage, Sylvain Maréchal se sert simultanément de formes littéraires différentes, comme visions, contes de fée, prédictions, épitaphes, hyperboles, dialogues, ces derniers ayant tous les traits d'un vrai entretien tiré d'une pièce de théâtre. Parfois, un apologue prend la forme d'un petit récit narratif formant un conte entier, parfois il se résume en une anecdote, parfois encore il ne ressemble qu'à un brin de maximes.

En dépit du caractère hétérogène des formes littéraires utilisées, la majorité des apologues se caractérise par un schéma de récit similaire. Dans la plupart des leçons, leur brève action se passe dans une société indéterminée, un État sans

⁷ Il est d'ailleurs révélateur que la leçon LXXXV, où le narrateur décrit « la capitale d'un grand empire » d'une manière toujours imprécise et brouillée, porte le titre *Tableau de Paris*, par quoi elle offre une exception topographique inattendue mais significative.

nom, dont on voit surtout le milieu de cour, notamment le roi, appelé parfois prince ou souverain, aussi bien son palais que ses courtisans, gentilshommes, gouverneurs, écuyers et valets. Presque à chaque fois, l'auteur introduit simultanément la figure d'un sage ou d'un philosophe, observateur lucide et critique de la réalité du royaume, derrière qui on peut sans doute deviner l'*alter ego* de l'auteur. Sa fonction est très claire et constante dans l'ouvrage : contrairement au milieu royal, univers du mensonge et de la déraison, c'est lui qui incarne la vérité et professe la sagesse : « Il veille aux portes du crime. Il s'est approché du domaine du vice, pour le démasquer et le peindre » (leçon LXXXV)⁸. De manière très symbolique, afin de mieux accentuer cette opposition, le philosophe porte un pauvre manteau usé et plein de trous, tandis que celui du roi est riche et somptueux, mais couvert de taches (leçon XVIII). Dans cette antinomie philosophique « roi-valet », le sage des *Apologues modernes* a tous les traits d'un nouveau Figaro et annonce déjà clairement la revanche que la république va bientôt prendre sur la monarchie.

Tout l'ouvrage de Sylvain Maréchal est d'ailleurs construit autour de ce schéma dualiste et dialectique à la fois : de l'opposition de deux mondes dont l'un revêt le mal, tandis que l'autre dépeint le bien, il résulte que le premier doit être contrarié par le second qui, dans chaque situation, l'emporte sur celui-là. La monarchie représente en effet l'image d'un État malade et défectueux, à commencer par la personne du roi qui, indépendamment des apologues où il apparaît, incarne presque toujours le même type de défauts et de vices. Vaniteux et orgueilleux, entouré de courtisans flatteurs, « un peuple de nains » (leçon V), il se croit, dans un esprit louis-quatorzien, « pétri d'un autre limon » que tous les autres (leçon III), prêt à « prétendre aux honneurs divins » qui lui vaudront « des autels et de l'encens » (leçon XVII). Comme son « vice héréditaire » est d'être « enclin à la débauche, même à la crapule » (leçon IV), il exploite sans remords ses « pauvres sujets » (leçon XXI), « épuisés d'impôts » (leçon XXVI). L'image binaire de l'inégalité sociale, matérielle et politique, est d'ailleurs dominante dans le tableau que se fait Maréchal de la monarchie française de Louis XVI. Celle-ci est un pays, où l'on voit « le quart des hommes servi par les trois autres quarts » (leçon XCI), et dans lequel « la classe la moins nombreuse des habitants, c'est-à-dire des maîtres » exploite et opprime « la classe la plus nombreuse » (leçon XXXI), voire le peuple, en le réduisant au rôle d'« esclaves » (leçon L), ce qui rend ce dernier « semblable aux enfants qu'on oblige à faire les frais de leur propre châtement » (leçon XXXIII). Appuyé sur « le luxe, l'égoïsme, la dureté, l'impudence » des maîtres (leçon XXXI), le système socio-politique du royaume reste abusif et injuste, de même que les critères des valeurs sont complètement renversés, car les plus pauvres travaillent en faveur des plus riches et contribuent

⁸ Tout au long de la présente étude, nous respectons l'orthographe du français moderne et non celle de la version originale de l'ouvrage.

à leur bien-être, ce que l'auteur semble résumer le mieux en constatant amèrement qu'« un monarque tient tout de ses sujets, et ils n'ont rien à hériter à sa mort » (leçon LVI).

Réduit à une simple diatribe contre la monarchie de Louis XVI, l'ouvrage de Maréchal ne différerait pas beaucoup d'autres textes de l'époque, dont les auteurs, surtout à la veille de la Révolution, dévoilent les imperfections de l'État, ce qui leur coûte parfois des problèmes avec la censure, ou même des persécutions judiciaires graves (Peignot, 1806 ; Hermann-Macard, 1968). Il va beaucoup plus loin dans sa critique de la monarchie française, jusqu'à remettre en doute autant son fonctionnement que son utilité, ou même en prévoyant, en futur révolutionnaire, sa disparition. En prophète, Sylvain Maréchal semble préparer son lecteur à ce qui va bientôt se passer en France, où la royauté tombera en 1792 sous les coups de la Révolution.

Il développe sa vision de l'avenir à quelques niveaux différents, mais qui travaillent tous en faveur d'un seul but argumentatif. Il le fait d'habitude à l'aide d'un conte de fée, d'une vision ou d'une prédiction, mais ses intentions n'en sont pas pour cela moins réelles. Parmi les images inventées, il présente par exemple la personne d'un roi qui se rend compte de l'inutilité de la monarchie et, de son propre gré, est prêt à abdiquer : « D'après ma propre expérience, je m'aperçois que le roi le mieux intentionné n'est pas nécessaire aux hommes, ses semblables, ses égaux ; lesquels peuvent très bien se conduire eux-mêmes, puisqu'ils ne sont plus des enfants » (leçon XXX). Une autre fois, il imagine un conte pastoral, où un roi se déguise en berger pour une fête bucolique, mais se plaît tellement dans son nouveau rôle d'homme libre et heureux qu'il renonce à retourner à celui du monarque : il se sent « plus à [son] aise sur ce siège de gazon que sur un trône d'or [...] ; quand on a été roi et berger, et quand on a le choix entre l'un et l'autre, on reste berger » (leçon XCVIII).

Dans sa vision politique de la fin de la monarchie, Sylvain Maréchal ne se limite pourtant pas à développer des images de fables, plaisantes et agréables à lire, mais il va beaucoup plus loin, où les exemples qu'il donne deviennent sérieux et graves. Il n'hésite pas à présenter des scènes métaphoriques parlantes, comme celle du squelette d'un tyran décapité, servant de démonstration pour une leçon d'anatomie (leçon IX), ou le tableau d'une statue d'un prince renversée par le tonnerre (leçon XI). Cette image d'une statue abolie se trouve d'ailleurs dans un autre fragment, où sa signification symbolique est encore plus explicite, car elle annonce clairement une révolution qui mettra fin à la monarchie : « Les dieux ont déjà vu leurs statues d'argent métamorphosées en vaisselles plates. Un jour pourra venir où l'on fera du sceptre un hochet, une marotte dont le peuple s'amusera » (leçon XCIII). Parfois on tombe aussi sur les images des esclaves qui se mettent en grève et « cessent tout à coup et de concert leurs travaux et leurs services » (leçon XXXI), ou des soldats refusant de piller le peuple et désobéissant aux ordres de leur roi tyran qui, dans une scène pénétrante, « abandonné

de tous, affamé au milieu de ses trésors, dans sa rage impuissante se déchira de ses propres dents et mourut dans les tourments du besoin » (leçon XXXII). Sans doute, Sylvain Maréchal prophétise la Révolution de 1789 : si, dans un apologue burlesque (leçon XLIII), un despote ordonne de remettre à la rubrique de la mythologie ancienne le terme d'insurrection, rangé jusqu'à présent dans son dictionnaire comme notion renvoyant à l'histoire ancienne, l'auteur des *Apologues modernes*, tout au contraire, le situe dans un avenir bien proche de la monarchie française. Le terme de l'insurrection, loin d'être un simple mot encyclopédique d'un dictionnaire poussiéreux, semble apparaître inévitablement parmi les actualités politiques de la France.

On le voit le mieux, et de manière directe, dans l'apologue XXVIII, intitulé *Vision. L'île déserte*. Comme on l'a déjà remarqué plus haut, il servira à Sylvain Maréchal, en 1793, de canevas principal de sa pièce de théâtre, *Jugement dernier des rois*. Il s'agit d'une vision où, suite à une révolution européenne, commencée pourtant en France, un tribunal républicain international prend la décision de déporter les monarques détrônés dans une île déserte, où ils devront demeurer jusqu'à leur mort (Matyszewski, 2020a). S'il n'est pas surprenant de voir un motif pareil dans un texte révolutionnaire rédigé en pleine Terreur, il est pourtant inattendu, presque invraisemblable, que l'on ait pu en dessiner le fondement encore avant la Révolution. Surtout que la vision que l'on voit dans l'apologue XXVIII est doublement prophétique, car non seulement elle annonce l'abolition de la monarchie, mais aussi, sinon surtout, le châtement des rois :

En ce temps-là, revenu de la Cour bien fatigué, un visionnaire se livra au sommeil, et rêva que tous les peuples de la terre, le jour des Saturnales, se donnèrent le mot pour se saisir de la personne de leurs rois, chacun de son côté. Ils convinrent en même temps d'un rendez-vous général pour rassembler cette poignée d'individus couronnés, et les reléguer dans une petite île inhabitée, mais habitable ; le sol fertile n'attendait que des bras et une légère culture. On établit un cordon de petites chaloupes armées pour inspecter l'île, et empêcher ces nouveaux colons d'en sortir [...] ; il fallut que chacun, pour vivre, mît la main à la pâte. Plus de valets, plus de courtisans, plus de soldats. Il leur fallut tout faire par eux-mêmes. Cette cinquantaine de personnages ne vécut pas longtemps en paix ; et le genre humain, spectateur tranquille, eut la satisfaction de se voir délivré de ses tyrans par leurs propres mains.

Il est à remarquer qu'aussi bien dans les *Apologues modernes* qu'à travers le *Jugement dernier des rois*, la mort des monarques dans l'île, sans doute attendue et désirée dans le texte, n'est quand même pas le résultat d'une exécution directe, mais arrive d'une manière plutôt naturelle, conformément aux intentions de l'auteur qui veut, par là, insister sur la générosité des révolutionnaires. Si, dans l'apologue XXVIII, c'est la méchanceté naturelle des rois qui provoque leur auto-destruction mutuelle, la pièce de théâtre propose une solution différente,

mais résultant de la même logique des choses : c'est un volcan, voire les forces de la nature, qui engloutit les monarques et sonne le glas de la royauté. Or, dans ses *Apologues modernes*, Sylvain Maréchal propose pourtant une autre scène qui, cette fois, semble annoncer directement le sort futur de Louis XVI et son exécution dans le Paris révolutionnaire. Il s'agit de l'apologue XXXIV, intitulé *Épitaphe*, où un sage découvre, sur une pierre tombale, une inscription funéraire explicite : « Ci-gît, enfin, un tyran ». Plus bas, il peut lire aussi : « Le peuple las de souffrir, versa le sang de ce mauvais roi, pour en écrire son épitaphe ». Si l'épitaphe est, en elle-même, suffisamment révélatrice, elle reste, de plus, accompagnée d'un commentaire non moins significatif de la part du sage : « Si de pareils honneurs funèbres attendaient tous les tyrans, la race en serait bientôt épuisée ». Décidément, Sylvain Maréchal développe sa vision d'une révolution désirée et prophétise la mort violente du roi, voire la fin de la monarchie, qui en seront la conséquence logique car nécessaire.

L'apologue *Le Tombeau des rois* (leçon XCVII), déjà bien métaphorique par son titre, est capital autant par la force du récit qu'il contient qu'à travers le message qui en découle. On y voit un vieux mausolée d'une famille souveraine, dont un berger nomade s'est fait, en esprit pratique, sa propre demeure, pour lui et son troupeau. On est impressionné de l'invention utile du nomade qui non seulement « partage la sépulture des rois », mais en exploite l'intérieur d'une manière étrangement pratique : « le caveau funéraire de la reine est aujourd'hui une étable à vache [...], la cendre d'un grand roi servant à la lessive [...], son urne cinéraire convertie en ruche à miel, et son buste de marbre suspendu derrière la porte d'une chaumière ». Derrière ce pragmatisme macabre du berger se cache la vision d'une révolution républicaine qui construira l'avenir sur les débris de la monarchie, celle-ci, ne représentant que « de belles ruines d'un édifice antique », n'appartient plus qu'au monde du passé. La figure du berger nomade devient le porte-parole d'un peuple qui revendique ses droits et construit un nouvel ordre des choses. Afin de le dire encore mieux de manière explicite, Maréchal se sert des fameux propos exprimés par Sieyès en janvier 1789 dans son célèbre pamphlet politique, *Qu'est-ce que le Tiers-Etat ?*, que, travestis légèrement, il met dans la bouche d'un sage : « je ne serai plus rien quand mes semblables redeviendront quelque chose » (leçon XXXI).

Il est capital d'observer que le motif d'une future révolution se traduit dans les *Apologues modernes* en la vision du retour à l'ancien univers, celui de l'« âge d'or ou siècles héroïques », archétype du bonheur primitif, perdu mais à reconquérir, époque de la liberté et de l'égalité parmi les hommes, ordre d'avant la royauté ; il s'agit d'« un temps où il n'y avait sur la terre ni maîtres, ni valets, ni souverains, ni sujets : chacun se servait soi-même » (leçon XXXI, souligné par l'auteur) et où, du fait que les hommes n'avaient pas de rois, « ils n'en étaient que plus heureux, et n'en vivaient que plus longtemps » (leçon XLIII). Parti de cette vision des temps du bonheur d'antan, Sylvain Maréchal en conçoit une

prophétie, celle de l'apologue XXXI, *Prédiction véritable et remarquable*, où il envisage de « rétablir pour toujours les choses sur leur ancien pied, sur l'état primitif; c'est-à-dire sur la plus parfaite et la plus légitime égalité [...] que tous les hommes d'un bout du monde à l'autre ne forment plus qu'une chaîne composée d'anneaux tous semblables; et crions d'une voix unanime: vivent l'égalité et la liberté, vivent la paix et l'innocence ». Si l'auteur qualifie sa prophétie de « prédiction », il veut renforcer sa probabilité par deux adjectifs « véritable et remarquable » qu'il y ajoute. Comme tout prophète, il semble être convaincu, ou même sûr, du caractère certain, voire inévitable de sa vision: « Tout ceci n'est qu'un *conte*, à l'époque où je le trace. Mais je le dis en vérité; il deviendra un jour une *histoire*. Heureux ceux qui pourront reconfronter l'une à l'autre » (leçon XXXI, souligné par l'auteur).

En guise de conclusion, on doit constater que, si l'on suit l'ordre chronologique de leur publication, les *Apologues modernes* de Sylvain Maréchal se situent entre son *Almanach des honnêtes gens* et son *Jugement dernier des rois*, et cela non seulement au niveau temporel. Paru à peu près un an après le fameux archétype du calendrier républicain et plus de quatre ans avant sa pièce de théâtre qui prédit le nouvel ordre des choses que la république introduira en France, ou même en Europe, son ouvrage de 1789 semble en constituer un texte de transition, voire une prophétie intermédiaire. Si le premier ouvrage annonce la refonte du temps qu'apportera la Révolution, tandis que le dernier sonne le glas de l'ancien monde des valeurs, les *Apologues modernes* insistent surtout sur la fin de la monarchie, condition indispensable de ces changements. Déjà en 1789, il clame la disparition de la royauté comme objectif principal d'une future révolution, phénomène naturel et nécessaire du cours de l'histoire; par cela, sa prophétie devient plus qu'une simple vision, mais elle doit prouver, auprès du lecteur, la sagesse politique de son auteur.

Bibliographie

- Aubert F., 1975 : *Sylvain Maréchal, passion et faillite d'un égalitaire*. Golliardica-Nizet, Pise-Paris.
- Darnton R. 1982 : *The Literary Underground of the Old Regime*. Harvard University Press, Cambridge.
- Dommanget M., 1938 : *Sylvain Maréchal, précurseur du calendrier révolutionnaire*. "International Review for Social History", n° 3, p. 301-334.
- Dommanget M., 1950 : *Sylvain Maréchal, l'égalitaire, l'homme sans dieu*. Éditions Spartacus, Paris; réédition 2017 : *Sylvain Maréchal, l'égalitaire*. Spartacus, Paris.
- Fusil C.-A., 1936 : *Sylvain Maréchal, ou l'homme sans dieu*. Plon, Paris.
- Hermann-Mascard N., 1968 : *La censure des livres à Paris à la fin de l'Ancien Régime*. Presses Universitaires de France, Paris.

- Maréchal S., 1789 : *Apologues modernes à l'usage du dauphin. Premières leçons du fils aîné d'un roi*. Bruxelles.
- Maréchal S., 1793 : *Jugement dernier des rois*. Paris.
- Maréchal S., 1801 : *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*. Paris ; réédition 2007 : Mille et une Nuits, Paris (postface de Michelle Perrot).
- Matyaszewski P., 2020a : *La possibilité d'une île, ou le « Jugement dernier des rois » de Sylvain Maréchal (1793)*. « Cahiers Erta », n° 22, p. 71–88.
- Matyaszewski P., 2020b : « *Almanach des honnêtes gens* » (1788) de Sylvain Maréchal, ou penser un calendrier révolutionnaire avant la Révolution. „Wiek Oświecenia”, n° 36, p. 85–111.
- Peignot G., 1806 : *Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux livres condamnés au feu, supprimés ou censurés*. Paris.
- Skrzypek M., 1973 : *Utopia społeczna Sylwaina Maréchala i jej filozoficzne przesłanki [L'utopie sociale de S.M. et ses prémisses philosophiques]*. „Archiwum historii filozofii i myśli społecznej”, n° 19, p. 105–134.
- Skrzypek M., 1974 : *Sylvain Maréchal – przedstawiciel oświeceniowej teorii religii, [S.M., le représentant de la théorie de la religion au siècle des Lumières]*. Wydawnictwo Naukowe PWN, Warszawa.

Notice bio-bibliographique

Paweł Matyaszewski, philologue romane, professeur de littérature française à l'Université Catholique de Lublin Jean-Paul II. Directeur de la Chaire des Cultures et des Littératures Romanes. Historien des idées, il s'intéresse surtout à la pensée politique, religieuse et philosophique des Lumières, ainsi qu'à l'histoire de la littérature française du XVIII^e siècle. Ses recherches portent notamment sur l'œuvre et la vie de quelques auteurs politiques français, tels Antoine de Rivarol, Joseph de Maistre et, surtout, Montesquieu. Honoré de la *Médaille de la Ville de la Brède* pour son ouvrage, *Le voyage de Montesquieu. Biographie spatiale* (2011), membre de la *Société polonaise d'étude du dix-huitième siècle*.

pawelm@kul.pl